

La force des s@ges

Bulletin électronique mensuel de l'AQDR – Octobre 2012 - N° 69

Vieillir sous la loupe

Par Gilles Boucher
AQDR MRC Abitibi

Le saviez-vous ? Non seulement, pour certains, on s'inquiète du vieillissement de la population mais on nous observe aussi vieillir de façon attentive et l'on surveille même ce que tout cela a d'impact sur la société ! Rassurant non ?

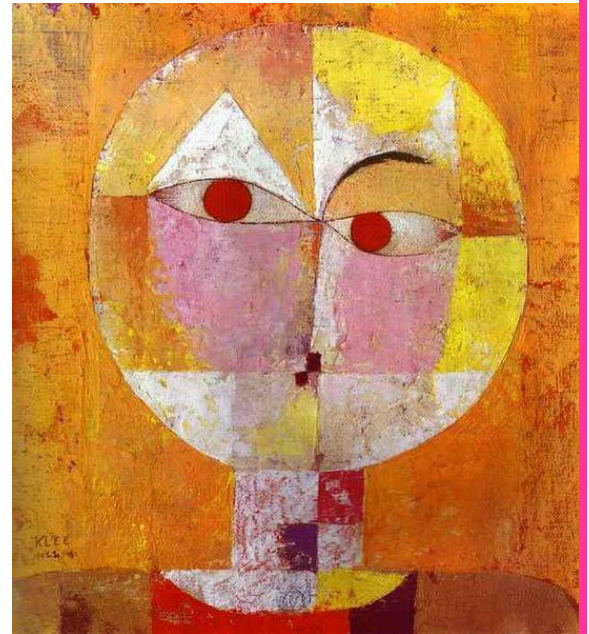
C'est ainsi qu'il existe un organisme dont la mission vise à promouvoir le « bien vieillir » des aînés en aidant la réflexion et la prise de décision individuelle et collective sur les défis engendrés par le vieillissement de la population et ses conséquences sur la société. On l'appelle l'Observatoire Vieillissement et Société (OVS), que certains connaissent sans doute depuis un moment et dont le principal objectif est d'aider au mieux-être des aînés ; l'action de l'OVS s'exerçant dans un contexte de lutte contre l'âgisme, phénomène social pernicieux pouvant engendrer la marginalisation, la démotivation et la perte de pouvoir chez les personnes âgées.

Partenaire privilégié et affilié à l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal, l'OVS a annoncé, en janvier 2012, un service de formation afin de pouvoir rejoindre les différentes catégories de personnel qui travaillent auprès des personnes âgées et ce, dans les différents milieux : services publics (CSSS, CH, CHSLD, CLSC), résidences privées, organismes communautaires et bénévoles.

Au plan de cours de cette formation, six sessions distinctes :

1. L'âgisme, comment l'identifier et le contrer
2. Comprendre le réseau d'hébergement pour le territoire de Montréal
3. Le point sur les maladies mentales affectant les personnes âgées
4. Intervenir efficacement auprès des aînés mais intervenir respectueusement
5. Comment contrer l'abus de médicaments
6. Le point sur les droits de la personne âgée.

Les formations étaient offertes au printemps dernier, mais il y a facilement moyen de s'informer auprès de l'OVS à savoir si une ou des sessions pourraient être reprises pour un organisme qui réunirait suffisamment de personnes intéressées.



Senecio, Paul Klee (1922), Kunstmuseum Basel, Suisse

Dans un premier temps, les sujets proposés étaient en effet susceptibles d'intéresser tout le monde, bien sûr ! Mais attention, toutes les sessions étaient à 300 \$ chacune, sauf la deuxième, sur le réseau d'hébergement de Montréal, qui, elle, était à 200 \$.

Dans un deuxième temps, on peut se demander si lesdites formations, de la première vague ont attiré énormément de professionnels des CSSS, CH, CHSLD, CLSC. S'il s'avérait que oui, il deviendrait assez difficile de s'expliquer comment autant de professionnels de la santé pouvaient ne pas être, en 2012, au courant des éléments proposés par ces formations, à moins de faire leur entrée dans le métier, et encore. Par contre, certaines de ces sessions, dans l'état actuel des découvertes que l'on fait presque de façon régulière dans le réseau des résidences privées, seraient certainement des plus utiles, voire même devraient devenir obligatoires...

Enfin, il y a également lieu, pour tous ceux que le fait de bien vieillir intéresse, de visiter le site Internet de l'OVS sur lequel, notamment, on peut voir et entendre une vidéo d'une conférence d'un certain juriste et président de l'AQDR, Louis Plamondon ! On visite facilement le [site de l'OVS](#).

L'imaginaire en cadeau



Préoccupée par le nombre important de familles québécoises qui n'avaient aucun livre à la maison, la Fondation pour l'alphabétisation a mis sur pied, en 1999, *La lecture en cadeau*. Chaque année, des dizaines de milliers de livres neufs sont remis à des enfants issus de milieux défavorisés afin de leur transmettre le plaisir de lire.

La Fondation vous invite à acheter un livre jeunesse à un enfant de 0 à 12 ans de votre région. Durant les mois de novembre et décembre, rendez-vous dans l'une des 150

bibliothèques et librairies participantes pour faire un don à *La lecture en cadeau*.

Ce programme a deux objectifs. D'abord, prévenir les difficultés de lecture qui peuvent mener au décrochage scolaire et à l'analphabétisme. Puis, sensibiliser les parents et les grands-parents à leur rôle de modèle dans l'acquisition des compétences en lecture dans la famille. Plus l'enfant entre tôt en contact avec le livre, meilleur sera son rapport à la lecture tout au long de sa vie.

Grand Montréal : l'équipe de la Fondation vous accueillera au Salon du livre de Montréal du 14 au 19 novembre pour recevoir vos livres jeunesse et vous offrir *Des lectures en cadeau*. Les familles sont conviées à se faire lire une histoire par une personnalité publique dont la comédienne Marie Turgeon, porte-parole de *La lecture en cadeau*. Passez nous voir au kiosque 101!

Aux quatre coins du Québec : en mai, les livres amassés seront distribués dans des écoles primaires, des organismes communautaires Famille et des centres de la petite enfance ciblés grâce aux Indices de défavorisation du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport.



Depuis ses débuts, *La lecture en cadeau* a permis d'offrir plus de 286 000 livres neufs à autant d'enfants défavorisés québécois. Cela ne répond malheureusement pas à la demande annuelle, qui est de 100 000 livres. En donnant *La lecture en cadeau*, vous aidez les enfants d'aujourd'hui pour préparer les adultes de demain!

Pour plus d'information :

www.fondationalphabetisation.org/enfants

Source : Fondation pour l'alphabétisation

Nouvelles de l'AQDR

Colloque du Regroupement AQDR Saguenay-Lac-St-Jean

Le Regroupement AQDR Saguenay – Lac-Saint-Jean a organisé un colloque régional ayant pour thème : *Les aînés, un actif*. Ce colloque s'est tenu le 18 septembre 2012 à l'Hôtel Universel du Complexe Jacques-Gagnon d'Alma. Voir les [détails](#).

L'AQDR analyse des baux de résidences

Une analyse d'une centaine de baux représentatifs de plus de 36 000 logements est en cours avec la collaboration d'une spécialiste en droit. Il ne s'agit pas de cibler des résidences, mais de constater quelles sont les clauses illégales souvent insérées dans ces baux, afin d'étayer une demande de meilleur encadrement. Rappelons que les baux de résidences incluent des annexes qui échappent le plus souvent à la réglementation existante.



Règlementation de la Loi resserrant les normes des résidences

Un résultat inattendu de cette nouvelle loi montre que, selon le projet de règlement qui vise seulement les résidences donnant au moins 2 services, les résidences comme des OSBL qui n'offrent qu'un service risquent fortement de ne pas se certifier ou même de se dé-certifier. Cela a de gros impacts sur les résidents qui ne pourront plus recevoir leur crédit d'impôt rattaché au fait de résider en résidence privée pour aînés. La région de Montréal est particulièrement touchée par cet effet pervers, surtout dans les logements gérés par OSBL (environ 60 000 logements).



Prévention de la fraude

Pour une dernière année, l'Autorité des marchés financiers a octroyé une subvention à l'AQDR pour des actions de prévention de la fraude. Les montants vont être répartis entre les 6 sections concernées : c'est-à-dire Laval, Sherbrooke, Valleyfield-Beauharnais, St-Michel, Sh awinigan et Centre-du-Québec.

Retraites : le cas de Bell-Sigma

L'AQDR soutiendra un groupe de retraités de Bell-Sigma afin d'obtenir un avis juridique pour la protection de leurs droits dans leur fonds de retraite. En effet, les fonds de retraite ne sont pas garantis à 100% lors d'une fusion d'entreprise ou un licenciement. Ceux qui ont perdu leur emploi chez Bell-Sigma en 1997 l'ont appris à leurs dépens. Aujourd'hui, ils questionnent la loi et le fonctionnement des régimes.

Voir [l'article](#) de TVA du 4 juillet sur cette affaire.

L'AQDR sur Facebook

L'AQDR est sur Facebook. Vous connaissez déjà [Les amis de l'AQDR](#) qui échangent nouvelles et opinions. Depuis peu, une nouvelle page officielle AQDR nationale a été mise en ligne. En étant connecté-e à votre compte Facebook, tapez dans la fenêtre de recherche **aqdrnational** ou allez sur la [page](#) directement.

Cliquez **J'aime** et recevez ainsi les messages de l'AQDR nationale.



Le comité des Communications recrute

Vous aimez écrire ? Vous aimez faire du graphisme ? Vous aimez les communications ? Nous recherchons des bénévoles pour se joindre à l'équipe des communications de l'AQDR nationale. Le Com-com (comité des Communications) se réunit quatre fois par année pour la production de la revue trimestrielle *La force de l'âge* et du bulletin électronique mensuel *La force des sages*.

Nous cherchons des bénévoles s'intéressant à la communication, au travail d'équipe et qui ont quelques heures à offrir. Bien entendu, les dépenses directement liées aux déplacements (les réunions se tiennent à Montréal) et aux frais encourus seront assumées par le National. Nous vous ferons, selon vos disponibilités, une place de choix au sein de notre équipe.

Les autres membres du comité sont Louis Plamondon (St-Michel), Claire Duguay (Rosemont), Anne Falcimaigne (Laval), Jacques Fournier (St-Michel) et Serge Séguin (AQDR nationale).

Merci de nous écrire à info@aqdr.org ou appeler Serge Séguin 514 935-1551 poste 223.

Karole Lamer, présidente du Com-com



Centre d'hébergement blâmé par le Protecteur du citoyen

Le Protecteur du citoyen blâme sévèrement un centre d'hébergement privé pour personnes en perte d'autonomie pour la mort d'une femme de 83 ans qui souffrait de démence, en novembre dernier, à Montréal.

En novembre 2011, Gisèle Thibodeau est morte peu de temps après avoir subi des agressions dans un centre d'hébergement de Montréal, où elle était hébergée depuis trois mois. Voir la [nouvelle](#) sur TVA.

Des aînés mis à la rue

L'annonce de la fermeture de la résidence Rive-Soleil, a eu l'effet d'une bombe pour les proches des 24 résidents qui se retrouvent à la rue. « *Je ne peux pas annoncer ça à ma mère, confie en larmes Cynthia Scallon. Il y a des gens qui vont mourir de ça. C'est inacceptable !* » Après plusieurs mois de réflexion, la direction de la résidence Rive-Soleil en est venue à la conclusion qu'elle n'avait d'autre choix que de fermer ses portes.

Les détails dans [l'article](#) du Journal de Montréal. Voir aussi le [communiqué](#) du syndicat.



Abus d'antipsychotiques en hébergement

Plus de la moitié des pensionnaires des maisons de retraite reçoivent inutilement des antipsychotiques, un puissant médicament destiné à soigner la schizophrénie. C'est quatre fois plus que chez les personnes âgées qui vivent chez elles ou chez leurs enfants, selon une nouvelle étude canadienne.

« *Les lignes directrices sont claires, on ne doit plus utiliser les antipsychotiques pour traiter la démence* », dit Joseph Puyat, psychologue de l'Université de Colombie-Britannique, qui publie cette semaine son étude dans le *Journal canadien de psychiatrie*. « *On ne doit s'en servir que pour les schizophrènes, qui ne forment même pas 0,5% de la population âgée.* »

Lire la suite de [l'article](#) de *La Presse*.

Hôpitaux : plus de 300 lits vacants

Des centaines de lits sont présentement inoccupés dans plusieurs hôpitaux de Montréal, une conséquence directe de la fermeture des unités de soins de longue durée. Au total, pas moins de 308 lits répartis dans sept hôpitaux sont actuellement inutilisés, parfois même depuis presque trois ans. À l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, 101 lits répartis sur

deux étages d'un pavillon sont vacants. À l'Hôpital Jean-Talon, 60 lits ont été fermés entre décembre et mars dernier.

Lire [l'article](#) du *Journal de Montréal*.

Les maisons intergénérationnelles : pour rester près de ses enfants



En permettant aux aînés de rester près de leurs enfants tout en gardant les petits, les résidences intergénérationnelles ont tout pour plaire. Et pourtant, le phénomène demeure très marginal. Après Québec solidaire, les Libéraux ont évoqué des fonds pour les maisons intergénérationnelles.

Or ce mode d'habitation pourtant promis à un bel avenir n'a jamais réussi à prendre son envol depuis son émergence il y a 20 ans. Lire la [suite](#) dans *Le Devoir*.

Sur la place publique

Médicaments: Québec pourrait économiser 1 milliard



Un milliard de dollars chaque année. C'est la somme que pourrait économiser Québec en revoyant son programme d'incitatifs à l'industrie pharmaceutique et en modifiant sa façon d'acheter et de distribuer les médicaments, selon une étude de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC).

Une somme d'une telle ampleur risque de ne pas passer inaperçue en pleine campagne électorale. Les économies proposées par l'IREC sont en effet beaucoup plus importantes que les 600 millions que veut sabrer la Coalition avenir Québec chez Hydro-Québec, par exemple, ou que les 388 millions de redevances supplémentaires que veut aller chercher le Parti québécois dans la poche des entreprises minières.

Lire [l'article](#) intégral de *La Presse Affaires*.

Contribution santé et transformation des finances publiques - De l'injustice fabriquée



«L'impact à terme de la hausse des droits de scolarité annoncée est de 265 millions de dollars. Le caractère inéquitable de cette hausse a conduit à juste titre une partie du Québec dans la rue. Avec la contribution santé et le FINESSS, on parle d'un impact financier dont on ne connaît pas le terme, sinon qu'il passera l'an prochain de 1 milliard à 1,4 milliard de dollars.»

Une opinion, par une chercheuse, Vivian Labrie, dans *Le Devoir*. « Quelques pages peu publicisées de la documentation du dernier budget du Québec, aperçues en procédant à une analyse annuelle préparée pour le Collectif pour un Québec sans pauvreté, m'amènent à sonner une alarme de plus à propos de la contribution santé et du fonds spécial où elle est versée.

J'avais prévu le faire en interpellant publiquement le ministre des Finances et son gouvernement. Le déclenchement des élections en a décidé autrement. Dans l'ignorance où nous sommes de qui formera le prochain gouvernement, j'invite mes concitoyennes et concitoyens, y compris les médias, à poser les questions utiles à l'ensemble des parties prenantes à la présente élection. Il faudrait tout de même pouvoir voter en sachant à quoi s'en tenir sur les enjeux qui suivent. Voici les faits. » Lire la [suite](#).

Bureaucratie privée plus lourde et plus coûteuse

En 1970, le Québec s'est doté d'un système de santé public en adoptant la Loi sur l'assurance maladie. Depuis, le système de santé québécois s'est considérablement transformé, la dernière décennie ayant notamment été marquée par l'émergence d'initiatives privées. Aujourd'hui, quelle est la place réellement occupée par le secteur privé en santé ? [État des lieux](#) dans *Le Devoir*.

Après le 4 septembre - Un changement est-il possible ?

Chacun des partis politiques a présenté sa plate-forme électorale, sur laquelle figuraient bon nombre d'engagements ou de promesses au cours de la dernière campagne électorale. Les politiciens ont réservé une bonne place à la santé dans cette traditionnelle façon de conduire le débat électorale. Une fois les résultats des élections connus, le monde syndical pose un regard sur ses attentes prioritaires en santé. Lire la suite de [l'article](#) du *Devoir*.

L'élection du Parti québécois à la tête d'un gouvernement minoritaire aura-t-elle des conséquences sur le système de santé québécois ? À quoi doit-on s'attendre ? Et que dire des propositions des 2 autres partis qui aspiraient au pouvoir ? Les partis politiques québécois sont-ils sur la bonne voie en matière de santé ? Un autre [article](#) de ce dossier du *Devoir*.



Les riches sont-ils en danger ?

Dans son [éditorial](#), Jean-Robert Sansfaçon souhaite que s'ouvre un débat autour des politiques fiscales. L'idée est louable en effet, mais on peut être plus circonspect sur ce qui pousse M. Sansfaçon à l'avancer. Selon lui, la proposition de Mme Marois d'ajouter des paliers d'imposition pour les plus riches et de hausser l'imposition des gains en capitaux n'a pas été assez réfléchi. En cela, il reçoit l'appui de [Nathalie Elgrably-Lévy](#) et d'[Alain Dubuc](#), qui attaquent aussi cette proposition.

L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) [analyse](#) les arguments sur lesquels s'appuie l'éditorialiste du Devoir pour mettre en doute la probité de ces mesures.

Les bienfaits du sport sur le cerveau à long terme

Le cerveau des personnes d'âge mûr qui s'adonnent à une activité sportive régulière fonctionnerait mieux sur le long terme que celui de leurs pairs plus sédentaires, selon une étude américaine.

Des chercheurs de l'Université du Texas (Austin), ont comparé l'activité cérébrale de 28 sujets actifs âgés de 40 à 65 avec celle de 27 personnes sédentaires du même âge. Les sujets actifs couraient ou faisaient du vélo au moins quatre fois par semaine. Lire la suite de [l'article](#) de *La Presse*.

Les personnes âgées plus heureuses dans le nord de l'Europe

Les disparités entre le sud et le nord de l'Europe se manifestent jusque chez les personnes âgées. Interrogées sur leur qualité de vie, les seniors ont témoigné être moins satisfaits de leur existence dans le sud.

Au delà de 60 ans, le bien être est un chute libre dans le sud, et en particulier chez les femmes, selon une étude de l'Institut national d'études démographiques (INED) publiée à Paris. En moyenne, les Européens se disent plus volontiers satisfaits de leur sort que les Européennes : 39% des Européens de plus de 60 ans se placent dans cette catégorie contre 34% des Européennes du même âge.

Lire la [suite](#).

En vedette : l'électronique pour le troisième âge

Les gadgets technologiques visant la clientèle des gens âgés, un marché en expansion, sont à l'honneur au salon électronique IFA de Berlin. La vue qui baisse? L'ouïe qui faiblit? Ou la peur de vivre seul? Lire les [détails](#) dans *La Presse*.



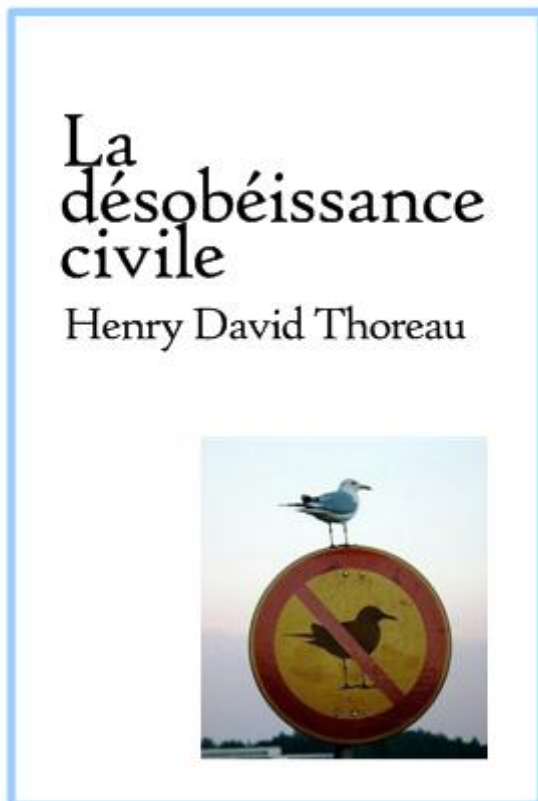
À propos de la désobéissance civile

Par Maurice Boucher
AQDR Lévis-Rive-sud

Au printemps dernier, 2012, à l'occasion du conflit étudiant au Québec, il a été abondamment question, dans les médias, chez les politiciens et dans les chaumières de ce qui a été appelé *la désobéissance civile*, une expression, jusque là, peu répandue dans les actualités politiques québécoises.

S'agissait-il d'une action contraire à la loi ? D'un acte criminel ? Ou d'une action politique visant à renverser un gouvernement ? Ou d'un groupe d'anarchistes, de meneurs de troubles contestant l'ordre et la loi ? À première vue, nous sommes portés à prétendre que c'est tout cela à la fois. Mais, attention ! Il y a lieu de regarder la question de plus près, et surtout de ne pas associer la désobéissance civile à la violence, ce qui est tout à fait à l'inverse.

Se pourrait-il dans le courant de notre vie, qu'une loi vienne heurter une conviction profonde de notre conscience ?



manu militari
philosophie de vie & idées contraires

Ce qui entraîne la désobéissance civile, c'est le fossé qui sépare les lois de la justice. « Il faut obéir à la loi ». Ce n'est pas inné. C'est un précepte implacable. Voilà ce qu'on nous apprend très jeune : « *La loi, c'est la loi* » ou « *Personne n'est au dessus de la loi* », « *La loi qui a démarqué le bien du mal* ».

Ce qui est inné, c'est notre amour pour la justice, celle que nous dicte notre conscience au plus profond de nous-mêmes. Doit-on passer outre à notre conscience ? Peut-on parler de la primauté de la conscience sur la loi ?

Ce sont des questions que posait cet Américain, qui pourrait être l'inventeur de la désobéissance civile; Henry David Thoreau, emprisonné en 1849. Il avait refusé de payer ses impôts à l'État du Massachusetts parce cet État commerçait avec les États du sud pratiquant l'esclavage. Cela ne date donc pas d'hier. Il plaidait ceci : « *Un citoyen doit-il un seul instant, pour quelque mesure que ce soit, abandonner sa conscience au législateur ?* »

Les grands défenseurs de la non-violence, parmi eux Martin Luther King et Gandhi, fondaient leur désobéissance civile sur *la primauté de la conscience sur la loi*.

Quand j'étais conseiller syndical à la négociation, il m'arrivait parfois que les travailleurs que je représentais déclenchent spontanément la grève avant l'avènement des délais prescrits par la loi, se plaçant ainsi en situation d'illégalité face aux représentants patronaux.



Dans un tel cas, l'avocat de l'employeur s'empressait d'obtenir d'un juge, et ce, sans difficulté, l'émission d'une injonction ordonnant le retour au travail, sous peine d'outrage à la Cour, d'amendes, etc. et obligeant le conseiller que j'étais à recommander au groupe de respecter la loi et de retourner au travail.

Je dois dire que, dans ces cas, ma conscience en prenait pour son rhume alors que l'employeur avait impunément très souvent utilisé, au cours de la négociation, bien des moyens illégaux pour provoquer ou menacer ses employés.

Avant de condamner tout individu ou tout groupe qui pratique la désobéissance civile devant une loi qu'il considère inique, il y a lieu de bien réfléchir au *fossé qui sépare les lois de la justice*, évaluer les enjeux en cause et réfléchir au fondement démocratique d'un tel geste.

L'automne de la vie, le dessert de la vie...

Par Jacques Fournier, AQDR St-Michel

*C'est à paraître dans Simpli-cité, la revue du Réseau québécois pour la simplicité volontaire (RQSV). Leur thème : **L'automne de la vie**. Les questions proposées : A-t-on réalisé ses idéaux de jeunesse ? Se réserve-t-on du temps pour parler avec des plus jeunes, les encourager, les soutenir et les guider ? Quel genre de testament spirituel les aînés-es offrent-elles pour la suite du monde ? Connaissez-vous des vieux qui sont inspirants ?*

Quelques réflexions, en vrac, inspirées par votre beau thème : *L'automne de la vie*.

L'une de mes belles découvertes à la retraite a été les cours de philo du Service 3^e âge du Collège Maisonneuve. En particulier, les cours du prof Jacques Senécal, sur la liberté et autres thèmes inépuisables. Cela m'a permis -- et me permet encore -- de faire le bilan de certaines parties de ma vie. Et d'avoir le plaisir d'échanger sur ces sujets avec d'autres retraités pleins de maturité et en route vers la sérénité active.

Ai-je réalisé mes idéaux de jeunesse ?
Réponse : non, mais il me reste encore pas mal de temps devant moi pour y arriver.
« *Un octogénaire plantait...* » (La Fontaine).

La retraite me donne aussi l'occasion d'échanger avec des plus jeunes. J'ai l'opportunité de recevoir, à l'occasion, des invitations pour parler à des étudiants de mon travail et de mon parcours professionnel. Je ne rate pas ces chances !



À la retraite, on a davantage le temps d'être un aidant naturel (ou proche-aidant, selon le nouveau terme politiquement acceptable). On se sent moins bousculés, donc plus disponibles aux autres.

Un des charmes de la retraite : le contrôle de notre temps. Je décide en gros le partage du temps entre mes activités : tant d'heures d'exercice physique, tant d'heures de militantisme-bénévolat, tant de temps pour la culture, etc. En gros, ça marche, même s'il y a beaucoup de place pour la souplesse. C'était beaucoup plus difficile de concilier tout cela avant la retraite.

Un autre des agréments de la retraite : voyager moins superficiellement. Je veux dire par là : avant le voyage, lire au moins trois livres sur l'histoire du pays ou du coin que je vais visiter, alors que je n'avais pas le temps de faire cela durant ma vie professionnelle. J'ai l'impression d'être davantage respectueux des habitants des pays que je vais maintenant découvrir. Voyager moins, voyager mieux.

Une grande satisfaction à s'offrir à la retraite : aller personnellement remercier les profs qui vous ont marqués et que vous n'avez pas vus depuis 40 ou 45 ans. Avec un peu de chance, ils sont encore vivants.

Oui, il y a des vieux franchement inspirants. J'ai 64 ans et il y a quelques vieux et vieilles de 80 ans (plus ou moins) qui m'inspirent. Je ne donnerai pas leurs noms, ils-elles sont modestes. Ce sont, en général, des vieux militants-es syndicaux ou communautaires : rassurez-vous, le militantisme aide, en général, à une bonne conservation.

Quand je me fais un petit bilan de vie, je constate qu'il y a, en particulier, deux périodes de mon existence qui ont été particulièrement agréables et stimulantes. D'une part, quand mes enfants étaient à l'école primaire : faire du camping l'été, les aider dans leurs devoirs... D'autre part, la retraite. Et ce sont deux des périodes de ma vie où j'ai eu le moins d'argent.

La grande question que je me pose parfois, surtout quand je vois autour de moi des jeunes couples bousculés par la vie, travaillant fort, ne comptant pas les heures, essouffés, n'ayant pas le temps de voir leurs enfants autant qu'ils le voudraient : pourquoi ne vivraient-ils pas déjà, dans leur tête, comme s'ils étaient des retraités avec moins d'heures de travail, moins de fric, plus de temps, etc. ? Moi-même, pourquoi n'ai-je pas eu la sagesse, toute ma vie, de vivre comme un retraité, i.e. de façon plus simple ? J'en arrive à penser qu'il ne faudrait jamais, au cours de notre vie, travailler, par exemple, plus de quatre jours par semaine, en moyenne. Et lorsqu'on a des enfants en bas âge, trois jours par semaine...



Pour terminer ces réflexions fragmentaires, je rappelle ce bel adage : avoir des petits-enfants, c'est le dessert de la vie.



SE FORMER, S'INFORMER...

Un livre pour outiller les militants et les éducateurs

(JF) Lire *Innover pour mobiliser* de Michel Blondin, rédigé en collaboration avec Yvan Comeau et Ysabel Provencher, c'est parcourir 50 ans d'une vie active dans le secteur de l'éducation populaire, de l'éducation à la solidarité internationale, ainsi que de l'éducation syndicale et économique solidaire.

En effet, comme animateur social puis comme responsable des services d'éducation, Michel a été tour à tour engagé aux Chantiers de Montréal (1962-64), au Conseil des œuvres de Montréal (1964-69), au Service universitaire canadien outre-mer (SUCO, 1970-75), au Syndicat des métallos (1975-90) puis au Fonds de solidarité de la FTQ (1991-2005).

J'ai eu le privilège de travailler sous la direction de Michel au SUCO, au début des années 70, comme adjoint à l'information. Dans le livre, je retrouve les quatre grandes méthodes d'action que Michel avait alors définies avec l'équipe pour une éducation réussie à la solidarité internationale : partir du vécu des gens, s'insérer dans des activités existantes, agir par des multiplicateurs et s'entourer de collaborateurs (p. 91). Quarante ans plus tard, cette stratégie n'a pas vieilli, elle est toujours pertinente.

Michel a été un innovateur pédagogique de première force, habitué à travailler avec le monde de la base, dans les quartiers, sur l'altiplano bolivien et dans les syndicats. Son souci d'être à l'écoute réelle des participants aux sessions de formation, la qualité de son attention, la précision et la rigueur de sa démarche, son implication avec son intuition et « avec ses tripes » sont remarquables.

C'est un livre qui sera grandement utile aux enseignants de tous les niveaux, aux organisateurs communautaires des CLSC-CSSS, aux acteurs impliqués dans les groupes communautaires et aux militants de divers groupes, qu'ils soient progressistes, féministes, souverainistes, écologistes, altermondialistes, etc. Car ils peuvent y apprendre comment aider des personnes à cheminer par elles-mêmes vers les changements qu'elles souhaitent.

Dans le champ syndical, Michel a fait opérer un virage important aux Métallos : au lieu que les formateurs soient des experts venus de l'extérieur, ce sont des militants syndicaux de la base qui sont devenus des formateurs, après avoir reçu eux-mêmes une formation qui les a valorisés et mis en confiance concernant leurs capacités et leurs qualités de pédagogues.

Dans une perspective de transmission intergénérationnelle des savoirs, il est souhaitable que ce riche récit de vie puisse circuler largement.

[Presses de l'Université du Québec](#), 210 pages.



Joseph E.
Stiglitz

PREMIER PRIX NOBEL D'ÉCONOMIE

LE PRIX
DE L'INÉGALITÉ



Cri d'alarme de Joseph Stiglitz : la démocratie mise en danger par les inégalités

Le nouveau livre de Joseph Stiglitz, *Le prix de l'inégalité*, vient de sortir. Pour le prix Nobel d'économie 2001, la montée des inégalités aux États-Unis, outre le fait de créer de graves problèmes économiques, pose un grave problème démocratique. Lire la suite de [l'article](#) sur ce livre.

Données du recensement 2011

Connaissez mieux les caractéristiques de la population. Des heures de plaisir à étudier des [tableaux](#) !

Source : Diane Boisselle



Avantage partout !

Deux petites vieilles toutes ridées discutent :

- Tu te souviens, quand nous étions jeunes ? Nous voulions ressembler à Brigitte Bardot.
- Oui, je me rappelle...
- Eh bien, maintenant ça y est...



Générosité

On frappe à la porte :

- Bonjour, Madame, voulez-vous nous faire un don pour les maisons de retraite ?

Et la vieille dame s'écrie :

- Gaston, mets ton manteau et prépare ta valise !

Bon service !

Deux femmes d'un certain âge se présentent à la caisse du cinéma :

- Faites-vous quelque chose pour les personnes âgées ?
- Oui, mesdames, nous les réveillons en fin de séance !

À l'épreuve du feu...

Un homme meurt. Il avait décidé de se faire incinérer. On le met dans un cercueil et puis au feu. Le cercueil brûle, mais pas le corps du bonhomme. On le place dans un autre cercueil et on recommence. Pareil, le cercueil brûle, mais pas le type. Et la veuve déclare :

- Ça ne m'étonne pas, ça fait 30 ans qu'il prend des anti-inflammatoires.

Une nouvelle chasse l'autre

Un vieil homme reçoit son diagnostic à l'hôpital: Le docteur lui dit:

- J'ai deux mauvaises nouvelles à vous annoncer. Vous avez le cancer et la maladie d'Alzheimer.

Le vieil homme :

- Au moins, je n'ai pas le cancer !

Comme quoi, la maladie d'Alzheimer peut parfois avoir certains avantages !



LA FORCE DES S@GES – Bulletin électronique de l'AQDR

Rédacteur en chef : Jacques Fournier

Révision et mise en page: Anne Falcimaigne

Responsabilité : Comité des communications de l'AQDR

Les textes n'engagent que leurs auteurs et reflètent la richesse de nos débats.

Numéro de novembre 2012

Envoyez vos textes avant le 15 octobre

À : jacques.talbot-fournier@sympatico.ca

